Image not found or type unknown

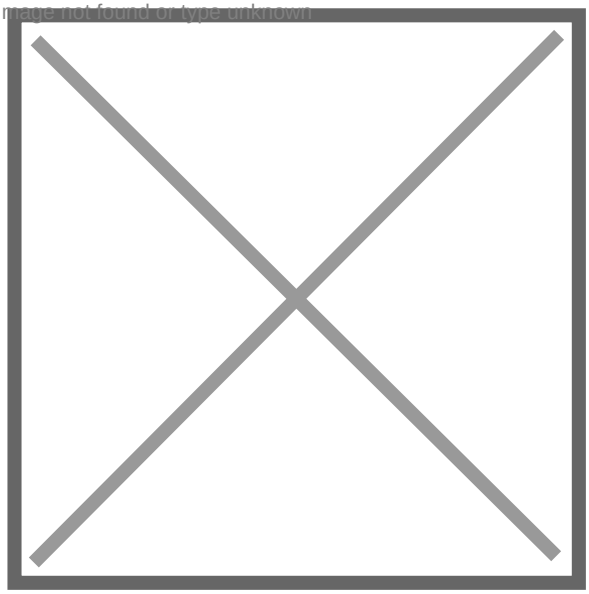

Litige avec ma mutuelle santé

Par **cathy**, le **31/05/2010** à **11:03**

Bonjour,

Une mensualité de ma mutuelle n'ayant pas été honorée, celle ci m'informe que mon contrat a été résilié, mais me demande de payer les 10 mois à venir.

En a-t-elle le droit ? que dois-je faire car je ne suis pas en mesure de payer la somme demandée ?

Merci de votre aide, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés